**Guidelines sur la coordination de TM pendant la phase de préparation**

**Pourquoi est-ce important ?**

La coordination des TM est importante à la fois en interne au sein de la SN et du mouvement CRCR et en externe avec les autres acteurs.

La coordination des TM est essentielle pour éviter les lacunes et les chevauchements dans l’assistance au cours des interventions et pour garantir que le meilleur est fourni à la population touchée en mettant l’accent sur une programmation de qualité bien alignée. La coordination des TM est intersectorielle et comprend une gamme d’activités tout au long du cycle du projet, allant du soutien aux composantes de conception technique, en passant par la planification au sens plus large et les aspects stratégiques de la TM dans le cadre d’une intervention de réponse. La coordination interne et externe est un élément clé de la préparation à la TM de la SN.

**Mécanisme de coordination interne**

La coordination interne comprend deux niveaux :

* Établissement d’un groupe de travail technique sur les TM de la SN (GTT TM) avec la participation des principaux intervenants internes et des partenaires du mouvement qui peuvent soutenir la mise en œuvre du plan d’action de la PTM et s’assurer que les TM est intégré dans toute l’organisation (voir *[le mandat du GTT TM](https://cash-hub.org/wp-content/uploads/sites/3/2024/11/1.2.b-Termes-de-References-%E2%80%93-Groupe-de-travail-technique-GTT-sur-les-TM.docx)* sur la fonction et le format de la coordination interne des TM).
* Participation à la Communauté régionale de pratique (COP), où les expériences, les conseils et les outils peuvent être échangés avec les pairs du mouvement des pays voisins. Les COP régionales sont souvent soutenues par un coordinateur régional de la FICR

**Coordination externe**

La coordination externe comprend la coordination avec d’autres acteurs humanitaires par le biais des groupes de travail sur les TM au niveau national et d’autres forums de coordination pertinents où les TM sont discutées. En outre, il comprend également la coordination avec les entités gouvernementales et les acteurs du secteur privé.

Compte tenu du rôle du mouvement en tant qu’auxiliaire du gouvernement et combiné à la présence à long terme sur le terrain, les sociétés nationales sont bien placées pour contribuer à la coordination des TM et l’influencer dans leur contexte. En outre, la mise en relation avec d’autres acteurs qui fournissent l’évaluation de la TM donne l’occasion de discuter et de partager les défis opérationnels communs et les bonnes pratiques et peut fournir des données précieuses telles que des données d’évaluation du marché, des cartographies de PSF, des calculs des paniers de dépenses minimales (MEB), etc

Il existe trois forums potentiels où une coordination externe des TM peut avoir lieu: Avec le gouvernement, y compris pour la protection sociale, par le biais de réseaux de collaboration en TM possibles, et avec d’autres acteurs humanitaires par le biais du CWG.

**Travailler avec le gouvernement**

Pendant les interventions en cas de catastrophe, la Société nationale travaillera souvent étroitement avec les entités gouvernementales la collecte et l’analyse des données d’évaluation et l’identification des personnes dans le besoin. Dans le cadre de la préparation, des modèles et des procédures communs peuvent être convenus pour permettre une réponse rapide.

Dans de nombreuses situations d’urgence, les besoins dépasseront la capacité financière du mouvement CRCR, et il faudra pousser le gouvernement à assumer ses responsabilités envers la population touchée. Dans le cadre de la préparation, la Société nationale peut plaider pour la mise en place de filets de sécurité sociale sensibles aux chocs. Et après une crise, elle peut revendiquer que les groupes vulnérables soient inclus dans les systèmes nationaux de protection sociale là où ils existent.

L’exploration des liens entre les TM et la protection sociale est un élément clé de la PTM et impliquera spécifiquement la nécessité pour les SN de coordonner étroitement leurs activités avec les gouvernements, tels que les ministères d’exécution, dès la phase précédant la crise.

Pour plus d’informations et pour savoir comment agir, voir :[*Fiche de conseils du Centre de trésorerie sur le renforcement des liens avec la protection sociale*](https://cash-hub.org/resource/tip-sheet-strengthening-linkages-with-social-protection-systems-orientation-guidance-for-red-cross-red-crescent-national-societies/).

**Groupes de travail sur les TM (Cash Working Group - CWG)**

Dans la plupart des contextes où la TM fait partie intégrante d’une réponse humanitaire, il y aura un groupe de travail sur les TM (CWG), dont la fonction principale sera de soutenir la coordination efficace des TM pour une réponse cohérente. Pour les CWG qui restent actifs entre les situations d’urgence, une partie clé de ce travail comprend un accent sur la préparation aux TM.

Le rôle du CWG peut être la coordination sur des questions telles que les valeurs de transfert et l’élaboration d’un panier de dépenses minimales (MEB), le ciblage, les mécanismes de prestation et la collaboration avec les PSF, ainsi que l’élaboration d’outils harmonisés et d’approches communes à tous les membres. Durant la préparation, cela peut impliquer le partage d’informations sur l’analyse de situation, l'évaluation de la faisabilité des TM, les données d’évaluation du marché et l’analyse des risques. Le CWG peut également avoir des listes de contacts des acteurs humanitaires de la TM dans le pays et des détails sur qui fait quoi et où (c.-à-d. 4Ws).

Les CWG peuvent exister à la fois au niveau national et sous-national et régional, selon l’ampleur et le type de réponse. Au minimum, le point focal TM ou un personnel équivalent devrait assister régulièrement aux réunions du CWG à l’échelle nationale. Dans certains contextes, la SN peut même être bien placée pour coprésider le CWG ou diriger des groupes de travail techniques spécifiques.

En 2022, un Conseil de coordination des TM a été soutenu par le Comité permanent interorganisations (IASC), qui a défini un plan pour une coordination responsable, prévisible, efficace et efficiente de la TM. Le conseil officialise la coordination des TM dans le cadre du système de coordination existant et précise que dans les contextes exempts de plans de coordination IASC ou sur les réfugiés, le CWG est présidé par OCHA, et dans les contextes avec plans de coordination des réfugiés, le CWG est présidé par le HCR. Le CWG relève du Groupe de coordination intersectoriel/intercluster (ICG) qui est responsable de la coordination globale des TM, sous la présidence actuelle (à savoir OCHA ou HCR). Les CWG auront toujours un coprésident, les acteurs locaux étant prioritaires, le cas échéant.

Pour un répertoire des groupes de travail mondiaux régionaux et nationaux, voir : <https://www.calpnetwork.org/community/cash-working-groups/>

De plus amples renseignements par groupe de travail national, y compris les 3Ws et les comptes rendus des réunions, sont disponibles à l’adresse suivante: [www.humanitarianresponse.info](http://www.humanitarianresponse.info) pour localiser, recherchez le pays concerné (par exemple l’Afghanistan), localisez les informations du CWG sous (« Working groups » (« groupes de travail »).